

L'électricien et les énergies renouvelables

Réduire la consommation d'énergie deviendra de plus en plus importante au fil du temps; il est vital que nous restions tous mobilisés.

Il s'agit non seulement de réduire les coûts de fonctionnement (chauffage, électricité, gaz, ...), mais aussi de tenir compte de l'impact du coût de l'énergie dans le prix de revient d'un produit ou d'un service. D'autant plus qu'en réduisant dès aujourd'hui notre consommation d'énergie, nous travaillons au bien-être des générations futures.

Enfin la transposition de la Directive Européenne sur la performance énergétique des bâtiments impose pour 2009 l'attribution d'un certificat de performance énergétique à chaque bâtiment. Il permettra un classement de ceux-ci comparable au label Energie des ampoules électriques, des réfrigérateurs, des pompes électriques, des voitures, ...

Compte tenu de ces éléments, votre rôle en tant qu'électricien installateur est essentiel dans ces domaines. Les objectifs du séminaire sont :

- Apprendre les bonnes pratiques en matière d'économie d'énergie et d'énergies renouvelables ;
- Connaître les différentes aides existantes.

Soirée d'informations : L'électricien et les énergies renouvelables

Au programme :

1. Le contexte général (enjeux, maîtrise de l'énergie, libéralisation et certificat vert)
2. Connaître sa situation énergétique
 - L'audit énergétique et la comptabilité énergétique, le pourquoi et le comment des mesures à réaliser
 - Les différentes déperditions et leur importance dans un bâtiment
 - Analyse de cas pratiques d'installation d'éclairage (bureau, magasin, hall, ...) avec les gains et le ROI
3. Les énergies renouvelables
 - Définition et intérêts économiques et environnementaux
 - L'énergie solaire avec le photovoltaïque et le thermique
 - L'hydraulique et l'éolien
 - La géothermie avec ses 2 filières: l'électricité et la chaleur
 - La biomasse avec le bois énergie, les biocarburants (éthanol et biodiesel) et le biogaz
 - La cogénération
 - Etudes et cas pratiques
4. Présentation des aides publiques (fédérales, régionales, provinciales et communales)